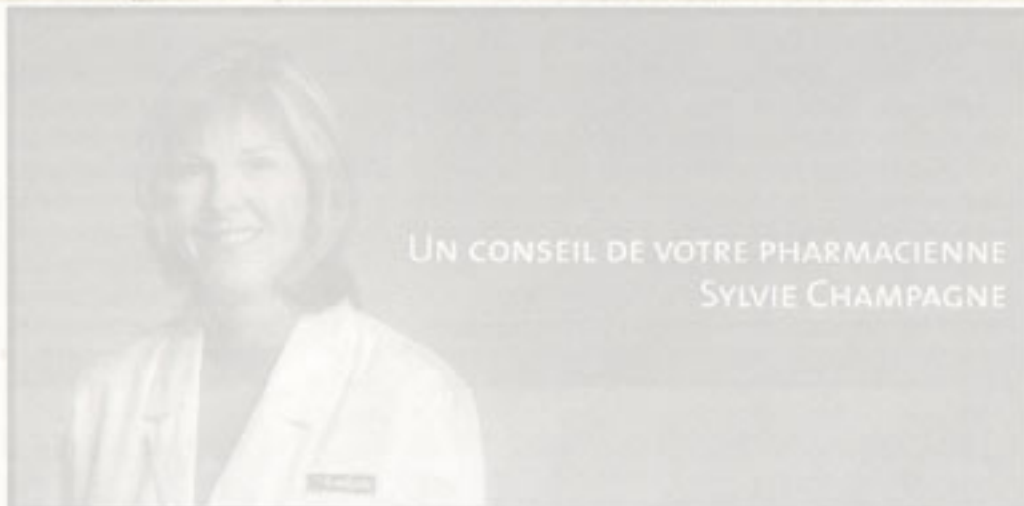


Les travailleurs autonomes du Québec se regroupent



UN CONSEIL DE VOTRE PHARMACIENNE
SYLVIE CHAMPAGNE

Le dépistage des maladies du rein chez les diabétiques

L'insuffisance rénale est une complication grave du diabète. On définit cette maladie comme une incapacité du rein à éliminer correctement les déchets sanguins. C'est une maladie qui progresse lentement.

LE MEILLEUR MOYEN D'ÉVITER OU DE RETARDER LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE MALADIE CHEZ LES DIABÉTIQUES EST D'AVOIR UN BON CONTRÔLE DES GLYCÉMIES ET DE LA PRESSION ARTÉRIELLE.

On peut vérifier l'état de vos reins en mesurant la quantité d'une protéine particulière dans l'urine : l'albumine. Cette protéine est généralement présente en minuscule quantité; lorsque l'on retrouve plus d'albumine dans l'urine, cela peut être un signe que les reins perdent peu à peu leur habileté à filtrer le sang. Il est généralement

recommandé d'effectuer le test de dépistage de l'albumine urinaire une fois par année, afin d'intervenir le plus tôt possible pour prévenir une complication tel qu'une insuffisance rénale. Le meilleur moyen d'éviter ou de retarder le développement de cette maladie chez les diabétiques est d'avoir un bon contrôle des glycémies et de la pression artérielle.

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi de 8 h à 21 h
Samedi et dimanche
de 9 h à 17 h

Membre affilié à

Familiprix

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Pharmacie

SYLVIE CHAMPAGNE

1761, rue Sheppard, Sillery
527-3434

> Sylvain Carrier
redaction_quebec@transcontinental.ca

Réunis samedi dernier dans un hôtel de Sainte-Foy, les représentants de cinq associations de travailleurs autonomes ont décidé d'unir leurs forces en créant la Coalition des travailleurs autonomes du Québec (CTAQ). Ce mouvement regroupant quelque 10 000 membres des quatre coins de la province s'est donné pour mandat de les représenter et défendre leurs intérêts auprès du gouvernement du Québec.

C'est Stéphane Viau, président de MÉTA-Québec (pour Micro-entreprises et travailleurs autonomes), qui a été élu à la tête de la CTAQ. Outre ce réseau, quatre autres associations ont joint les rangs de cette nouvelle coalition, soit l'Association des éducatrices en milieu familial du Québec (AÉMFQ), l'Association des électrolystes du Québec (AÉQ), l'Association des entreprises à domicile du Québec (AEDQ) et le Réseau MÉTA-Beauce.

La Coalition des travailleurs autonomes s'attaquera à trois dossiers prioritaires. D'abord, elle souhaite que le gouvernement provincial dote les travailleurs autonomes d'un véritable statut. «Au Québec, personne ne sait ce qu'est un travailleur autonome. Les syndicats ont leur définition, le patronat a la sienne. La définition change aussi selon le ministère avec qui on transige, que ce soit Revenu Québec ou l'Emploi et la Solidarité sociale», explique M. Viau, qui se donne deux ans pour faire adopter une définition claire et unique du travailleur autonome par le gouvernement.

Congés parentaux

La Coalition réclame également un siège au sein du conseil de gestion du nouveau régime québécois d'assurance parentale, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier prochain. «Le Québec est actuellement le seul État au monde qui a un programme de congés parentaux qui s'adresse aux travailleurs autonomes», souligne le premier président de la CTAQ. Selon lui, il est tout à fait légitime que son organisation puisse compter un représentant au conseil de gestion pour régler les problèmes qui vont inévitablement survenir pour ses membres.



C'est Stéphane Viau, président de MÉTA-Québec (pour Micro-entreprises et travailleurs autonomes), qui a été élu à la tête de la CTAQ.

(Photo Martin Morin)

Stéphane Viau se réjouissait d'ailleurs que, suite à des pressions de son groupe, le gouvernement ait consenti à ce que les revenus des travailleurs autonomes devraient avoir diminué d'au moins de 40 % pour être admissible au congé parental. Avant le 7 septembre dernier, la politique stipulait que les parents devaient cesser d'avoir des revenus pour bénéficier du programme, ce qui aurait signifié que ses membres perdent la totalité de leurs clients.

Enfin, la Coalition des travailleurs autonomes du Québec presse le ministre des Finances, Michel Audet, de hausser le plafond de dépenses de représentation déductibles d'impôts, qui est actuellement à 1,25 % du chiffre d'affaires. Pour les travailleurs autonomes, la représentation est souvent la seule façon de se faire de nouveaux clients, dit M. Viau. Ils ne peuvent pas se payer de publicité. Le président de la CTAQ estime que cette mesure est un frein au développement économique du Québec.



Le président de la Coalition des travailleurs autonomes du Québec (CTAQ), Stéphane Viau (3e à partir de la gauche) en compagnie de Line Gagnon (Réseau MÉTA-Beauce), Corinne Bonfond (AÉQ) et Nathalie D'Amours (AÉMFQ).

**Le 6 novembre, ne mettons pas notre ville en danger!
Votons pour l'Équipe Claude Larose.**



RMQ - Équipe Claude Larose

COMMISSION ÉLECTORALE DU QUÉBEC

Équipe Claude Larose, 1000, rue de la Capitale, Québec, QC G1R 2K1. Téléphone: (418) 641-1111. Site Web: www.rmq.com